

LE PÔLE ACCUEIL, ORIENTATION, ADDICTIONS ET AUTISME

En 2021 chaque axe du pôle accueil, orientation, addictions et autisme a mis en place des projets en lien avec les particularités des unités de soins.

PERSONNEL



244,23 ETPR

235,49 ETPR
pour le personnel
non médical

8,74 ETPR
pour le personnel
médical

ATTEINTES DES OBJECTIFS 2021

L'Unité d'Accueil d'Orientation et Centre de Crise

Mise en place et suivi de Vigilans en janvier en complément du J8.

L'Unité de Consultations Médico-Psychologiques

Augmentation des reconvoctions violences conjugales orientées par les urgences du CH d'Angoulême. L'arrivée d'un cadre de santé début juillet a permis de faire un point sur l'organisation de l'unité et des besoins IDE compte tenu de la hausse de la charge de travail.

Lieu-Dit

Structuration du projet « endeuillés par suicide » ; rattachement du psychotrauma à Lieu-Dit qui est devenu durant l'année 2021 service pilote de la prise en charge du psychotrauma ; travail sur la constitution d'une équipe mobile psychotrauma et de son articulation avec les différents unités du CHCC ainsi que du partenariat départemental à développer.

L'Équipe Mobile Pass Psychiatrie

Renforcement du partenariat avec les acteurs œuvrant autour de la précarité : « instance jeunes » à destination des jeunes adultes, « convergence » dispositif piloté par l'association de régie urbaine ainsi qu'avec le foyer des jeunes travailleurs « Pierre Sémar ». Un travail a été mené avec les PASS somatiques du département afin de mailler tout le territoire charentais.

Une des étapes du développement du projet psychotrauma a été de mettre en place un groupe de travail avec des IDE référents de chacune des équipes pour créer un outil d'évaluation du psychotrauma. Cet outil a été expérimenté au second semestre dans les 3 unités d'accueil/urgence du pôle, l'objectif 2022 étant de le présenter en instances, dans les unités internes du CHCC et auprès des partenaires.

Le Centre Médico-Psychologique Judiciaire Magritte et la Maison d'Arrêt

En avril l'arrivée d'un cadre de santé a permis de travailler sur le renforcement de la collaboration entre équipes somatiques et psychiatriques à la Maison d'arrêt ainsi qu'autour du logiciel Easyli.

Les CSAPA

Travail sur la mise en place du logiciel « EO addictions ».

Le Centre d'addictologie

Structuration du temps de l'Unité de liaison addiction en psychiatrie à partir de mai avec la mise en place de temps dédiés destinés à évaluer précocement des patients accueillis à l'UAOCC dans un premier temps. L'arrivée d'un cadre de santé en août a permis de soutenir l'équipe dans sa dynamique de projets à venir.

Janet

Une réflexion a été entamée sur la scission du service en deux parties : une partie accueil de crise et une partie situations complexes. L'équipe de Janet renouvelée aux deux tiers a construit une nouvelle dynamique dans la prise en charge des patients.

La Courte Échelle et l'Équipe mobile TED/TSA

Le partenariat s'est élargi notamment avec l'équipe de coordination départementale du Pôle de compétences et de prestations externalisées, des réunions régulières ont pu s'instaurer avec ce partenaire.

Sésame

Un travail sur les alternatives à la contention a été mené avec les essais positifs du « fauteuil à étreindre » et du « fauteuil laloo ».

Le Logis

L'unité du Logis intégrera en 2022 les locaux de Dali, une projection a pu avoir lieu sur ce nouvel espace et sur les besoins des patients accueillis.

La Maison d'Accueil Spécialisée Hestia

La MAS Hestia est le premier service à avoir pu bénéficier en octobre de la mise en place de l'automate en lien avec la pharmacie.

La filière TED/TSA

La réorganisation future des unités TED/TSA dans le cadre du projet architectural en lien avec la construction d'une aile sanitaire jouxtant la MAS a donné lieu à de nouvelles hypothèses de travail qui seront développées en 2022. Le partenariat avec le Centre Expert Autiste de Niort a permis de former les soignants au « guide environnemental » avec une expérimentation dans tous les services de la filière.

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

En 2021 on note une augmentation des hospitalisations au centre de crise de 22% portant le taux d'occupation à 66%.

Sur la totalité des unités d'hospitalisation du pôle le taux d'occupation des lits s'établit à 76%.

L'hospitalisation partielle à temps partiel à la « Courte échelle » passe de 27 à 50 pour les hospitalisations de jour et 440 à 674 pour les hospitalisations de demi-journées.

Sur la totalité du pôle on constate les augmentations suivantes :

- +9% de la file active,
- +15% de nouveaux patients,
- +9% de file active ambulatoire,
- +22% d'actes EDGAR (45 383 en 2020 et 55 589 en 2021).

MOYENS, RESSOURCES

Moyens humains

En 2021, les moyens humains sont restés stables en nombre mais avec une grande mobilité des agents de Janet admission. Par ailleurs les maquettes organisationnelles ont été revues pour stabiliser les effectifs de nuit afin de créer des équipes de nuit autonomes. Le CSAPA Agora a accueilli un médiateur santé-pair et l'équipe d'encadrement a été renforcée d'un ETP de cadre de santé. Deux nouveaux cadres de santé ont été affectés en juillet et en août à l'UCMP et en addictologie.

Locaux

Le service du Logis a un projet de relocalisation à Dali au 1^{er} trimestre 2022.

Le projet de l'extension de la MAS Hestia avec une aile sanitaire est en cours de réflexion depuis fin 2021.

La formation

En 2021, la plupart des formations ont pu reprendre. Des formations à la reconsolidation dans le cadre du projet psychotrauma ont eu lieu fin 2021 au centre expert de Poitiers.

Des agents de la filière TED/TSA ont pu participer aux formations de 2 jours initiées avec le centre expert autisme de Niort sur « le guide environnemental ».

RÉPONSE À L'OFFRE DE SOINS

En 2021 la capacité des lits installés est passée de 59 lits à 47 lits, cette diminution opérée sur les lits TED/TSA nécessitera de travailler en 2022 de manière soutenue les liens partenariaux avec les acteurs du médico-social de manière à envisager des hypothèses d'alternatives à l'hospitalisation.

ADÉQUATION DE LA RÉPONSE PAR RAPPORT À LA DEMANDE

Compte tenu de la baisse des lits TED/TSA il sera nécessaire de revoir à la hausse les séjours de rupture en 2022.

OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2022

Tout d'abord un objectif institutionnel concernant la qualité avec la visite des experts visiteurs prévue dans le cadre de la certification sous condition courant 2022.

Les équipes s'étaient beaucoup préparées à la visite de certification de novembre 2021 malgré les impacts de la Covid-19 durant l'année et malgré les difficultés et les nombreux changements en cours. Les visites qui ont été faites sur le pôle et plus particulièrement sur la filière TED/TSA (5 visites d'unités avec analyse d'un Événement Indésirable grave) se sont toutes révélées positives avec un retour des experts visiteurs très valorisant tant sur l'aspect professionnel des agents que sur la bienveillance constatée auprès des patients.

En 2022, la mobilisation des agents portera surtout sur la diffusion qualité lors de réunions mensuelles (indicateurs des unités, PAQSS du pôle..), sur la connaissance des médicaments à risque, sur l'identitovigilance.... Par ailleurs la préparation de l'évaluation interne et externe des CSAPA et de la MAS Hestia sera à travailler auprès des équipes concernées.

- La filière TED/TSA : poursuivre les projets amorcés en 2021, augmenter la fréquence du partenariat et le nombre de séjours de rupture, travailler sur des bilans sensoriels pour chaque patient, investir de manière significative dans du matériel alternatif à la contention, former des référents à l'aromathérapie.
- La filière Addictologie : mettre en place l'hôpital de jour, renforcer l'ULAP pour augmenter le périmètre de leurs interventions en admission. Revoir les maquettes organisationnelles des CSAPA.
- Revoir le nouveau projet de l'UAOCC et déterminer les temps d'intervention de chaque métier. À la fermeture du centre de crise début juin 2022 être vigilant aux liens partenariaux.
- Adapter le projet de l'UCMP en y rajoutant les demandes de la nouvelle unité médico légale située aux urgences, adapter les besoins IDE à l'augmentation de la charge de travail.
- Poursuivre le développement et l'ancrage du psychotrauma et développer un partenariat départemental.